

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL DU 02 JUILLET 2010

1) Transfert de la compétence transport scolaire en bus au complexe sportif

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes du Val Saint pierre.

2) Examen de devis

Le conseil opte à l'unanimité des voix pour le devis de l'entreprise SMECS pour 2.097 euros HT concernant l'achat d'un adoucisseur d'eau pour le lava vaisselle du F.S.E.

3) Devis proposé par l'ONF

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix les 2 devis proposés concernant la plantation de parcelles pour les montants respectifs de 1.190 euros HT et 6.080 euros HT.

4) Vente de terrain communal

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix la vente d'un terrain de 1are79ca à un particulier pour la somme de 1.790 euros.

5) Subvention à la MJC

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix de verser une subvention totale de 1.585,35 euros à la MJC pour l'équilibre de ses comptes concernant les manifestations suivantes : voyage de decize, concert du 1^{er} mai et subvention à la section musique.

6) Contrat enfance jeunesse

Le conseil municipal autorise à l'unanimité des voix Mr le Maire à signer le renouvellement du contrat enfance-jeunesse avec la CAF pour 2010-2013.

7) Ouverture du poste de rédacteur chef

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'ouvrir un poste de rédacteur chef suite à la réussite de l'examen par la secrétaire.

8) Vente de la remorque

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de vendre une remorque (plus aux normes) au prix de 50 euros.

9) Maintenance des poteaux incendie

Le conseil opte à l'unanimité des voix la société DIC pour un montant de 2.850,91 euros TTC pour la remise en conformité du parc des poteaux d'incendie.